

(suite de la page 3)

● **2 : analyse des consommations énergétiques**  
Le Syndicat Départemental des Collectivités Electrifées de l'Ariège (SDCEA) met en place cette année une opération particulière d'analyse des consommations énergétiques (électricité) sur une dizaine de communes du périmètre d'étude du PNR. Le but de cette opération est de favoriser les économies d'énergie dans les communes, et la diminution de leurs charges de fonctionnement.

Cette démarche menée de manière concentrée sur un échantillon de communes pilotes doit permettre, au delà des résultats propres à chacune d'entre-elles, d'envisager un élargissement ultérieur pour favoriser la maîtrise des consommations énergétiques des collectivités, la maîtrise des dépenses et la lutte contre l'effet de serre. Une note de synthèse sera produite au terme de la démarche du SDCEA, intégrant un état des lieux collectif et des préconisations ■

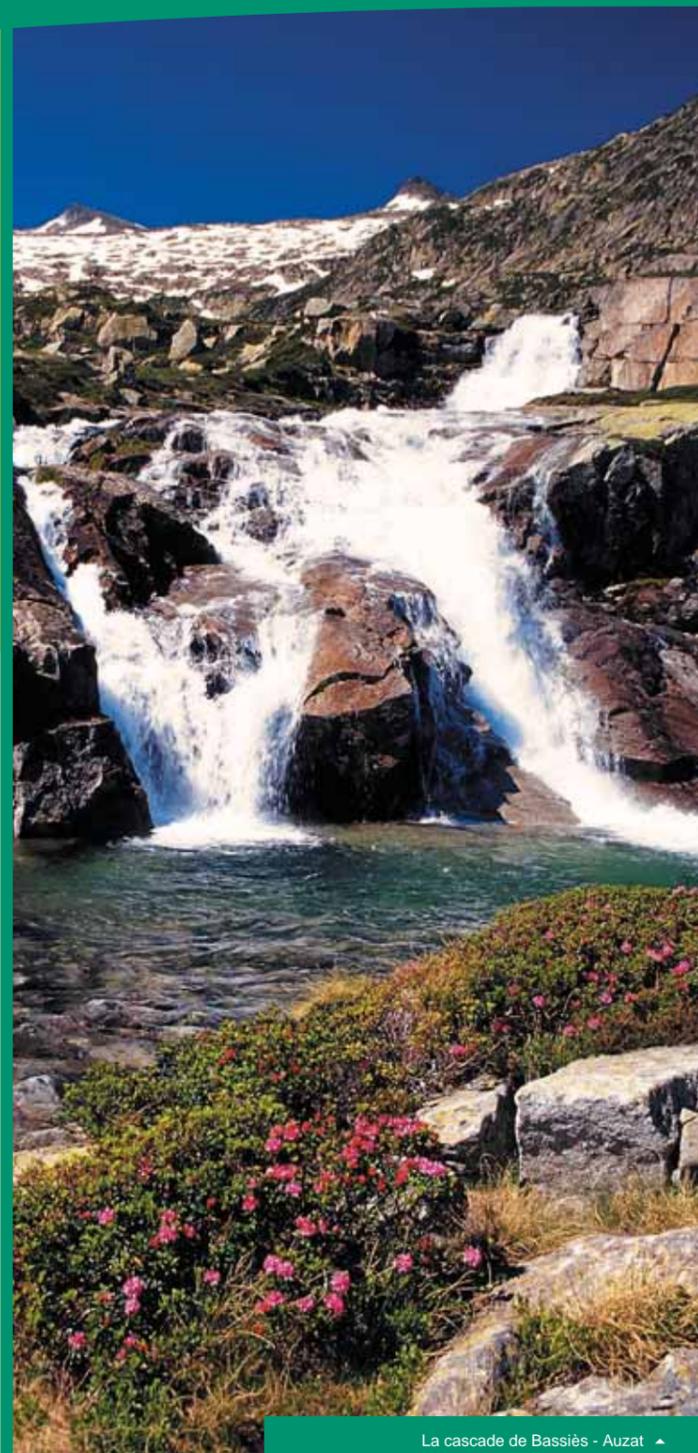
## Pour tous les publics : les Journées Nature les 3 et 4 juin prochains

Le Syndicat Mixte de préfiguration s'associe au Conseil Régional dans l'organisation des premières Journées Nature Midi-Pyrénées, destinées au grand public, les 3 et 4 juin prochains. Ces deux jours seront consacrés à la découverte du patrimoine naturel régional au travers d'animations de sensibilisation à l'environnement visant à terme à développer les comportements éco citoyens. Le projet PNR proposera deux animations gratuites :

● **Sur les hauteurs de la Barguillère** les 3 et 4 juin, des randos-découvertes multi-thèmes et tous publics (dont randonnées spéciales enfants) seront organisées avec accès préférentiel en TER à partir de Toulouse-Matabiau et transfert en navette à Brassac depuis la gare de Foix. Le départ de la gare Toulouse-Matabiau est fixé à 8 h 50 et l'accueil des participants à Brassac est prévu à 10 h 30. L'accompagnement sera réalisé par les Accompagnateurs en Moyenne Montagne de l'Ariège et le Comité Départemental FFRP, avec notamment l'association locale « Les Isards de la Barguillère ».

● **A Sentein dans le Biros**, une randonnée-découverte est programmée le dimanche 4 juin à partir de 9 heures (ou 14 heures pour le programme d'après-midi) sur le thème « pastoralisme, paysages et biodiversité : le travail de l'éleveur, les zones de granges, l'estive, etc. ». L'accompagnement et les interventions seront réalisés par des éleveurs, des animateurs de la Fédération Pastorale de l'Ariège, de l'Office National des Forêts...

LE PROGRAMME COMPLET est disponible sur le site internet [www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com](http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com) ou sur simple demande au projet PNR.  
Pour une organisation optimale, les inscriptions préalables sont vivement recommandées, auprès de l'Office de Tourisme de Foix (Tél. : 05.61.65.12.12) pour l'animation sur la Barguillère et de l'Office de Tourisme de St Giron (Tél. : 05.61.96.26.60) pour l'animation à Sentein ■



La cascade de Bassiès - Auzat ▲

### POUR NOUS CONTACTER :

Projet de Parc naturel régional - 09240 LA BASTIDE de SEROU

Tél. 05 61 02 71 69 - Fax : 05 61 02 80 23  
info@projetpnrapc.com

[www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com](http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com)

Direction de la publication : Frédérique Massat

Conception graphique : Denis Agullana - Atelier Boost - [www.atelierboost.com](http://www.atelierboost.com)

Photos : Jean Pierre Sirejol, Pierre Cadiran, OT Arize-Leze, CCI 09 et Projet PNR.

Imprimé sur papier recyclé.



Les communes  
du syndicat mixte



# La Lettre

aux Partenaires

MAI 2006 - N°4

## Édito

**L'élaboration de la Charte-Agenda 21 du PNR bat son plein.**  
Nous avons complété notre organisation en constituant un Conseil Scientifique et créé un site Internet du projet de PNR. Merci à Alain MANGIN, Président du Conseil Scientifique et à toutes et tous les chercheurs, universitaires et experts qui nous ont rejoints avec lui. Quant au site Internet, il se veut un lien interactif et transparent, devant permettre à chacun de suivre au plus près nos travaux.

Début avril à Montoulieu, le Comité Syndical a approuvé un socle pour l'avant-projet de Charte, posant les orientations et objectifs possibles du PNR. Issu des diagnostics, enquêtes et groupes de travail de cet automne-hiver, il est soumis ce printemps à la concertation.



Les habitants sont, une nouvelle fois, en première ligne dans ces échanges. Nous déployons actuellement un cycle d'une dizaine de « forums », réunions publiques de terrain dans les vallées et cantons du périmètre d'étude du PNR pour continuer à expliquer le PNR, notre démarche, nos propositions et entendre et écouter les habitants. Le programme des forums est en ligne ou disponible sur demande auprès du Syndicat Mixte. Venez nombreuses et nombreux.

Frédérique MASSAT  
Présidente du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR

André ROUCH  
Vice-Président délégué



Le Mas d'Azil au petit matin ▲

**Sommaire :** ■ Le site Internet est en ligne ! ■ Un Conseil scientifique pour le Parc naturel régional ■ Les habitants consultés : une « Enquête-Habitants » ■ Entreprises, Qualité et Territoire ■ Dans les communes du périmètre d'étude... ■ Pour tous les publics : les Journées Nature les 3 et 4 juin prochains.

## Un Conseil scientifique pour le Parc naturel régional

Le Conseil scientifique du projet de PNR a été réuni pour la première fois le 13 mars. Il regroupe une trentaine de chercheurs, universitaires et experts locaux dans différentes spécialités : patrimoine bâti, écologie, faune, flore, eau, géologie, pastoralisme, forêt, agronomie, histoire, etc. et issus de différents organismes : universités, centres de recherche (CNRS, INRA...), écoles supérieures (Ecole d'Architecture, ENFA, etc.). Il est présidé par Alain MANGIN, directeur de recherche CNRS au Laboratoire de Moulis. Emanant du souhait du Syndicat mixte, le Conseil scientifique a pour missions de l'éclairer dans ses décisions et d'expertiser les documents produits (diagnostic du territoire, Charte-agenda 21...), d'orienter la Charte agenda 21 vers l'innovation, la recherche et de proposer des actions de connaissance ou d'expérimentation dès la phase de préfiguration du PNR. Animée conjointement par Mlle MASSAT et M. MANGIN, la première réunion a permis d'installer le Conseil, d'échanger sur ses missions et ses relations avec le Syndicat Mixte et d'en définir les modalités de fonctionnement. D'ici à juin, les membres du Conseil scientifique se concerteront sur les documents réalisés

par le Syndicat mixte et sur les sujets qu'ils proposent de traiter en priorité, tels que l'interaction pastoralisme-biodiversité, l'évolution des paysages, le patrimoine bâti... ■



Isard ▲

## LE SITE INTERNET EST EN LIGNE !

Nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin : le site internet du projet PNR est désormais en ligne, à l'adresse [www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com](http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com). On y trouve une information complète sur le projet de PNR, l'actualité, l'élaboration de la Charte-agenda 21, des liens avec les partenaires et de nombreux documents à télécharger tels que les comptes-rendus de réunions et documents de travail produits par le Syndicat Mixte ■



# Les habitants consultés

LES RÉSULTATS

## Une « Enquête-Habitants »

**A**fin de tenir compte au plus près de leurs souhaits dès l'amont de l'élaboration de la Charte-agenda 21, les habitants ont été consultés grâce à une enquête menée fin 2005. L'objectif était de recueillir leurs points de vue sur les atouts et faiblesses du territoire, les domaines où agir en priorité, les zones géographiques à cibler et les projets à soutenir.

La démarche du questionnaire a été bien perçue, et les habitants ont incontestablement « joué le jeu » de la concertation : avec presque un millier de réponses, le nombre de questionnaires remplis a été important. Ils ont été abondamment complétés de commentaires, précisions, etc. De même, le nombre d'habitants ayant donné leurs coordonnées complètes afin de « garder le contact » est important : environ 59 % des questionnaires.

### La méthodologie, l'échantillon

Le questionnaire a été diffusé à 31 000 exemplaires auprès de l'ensemble de la population du périmètre d'étude du PNR : par voie postale (courriers non nominatifs) et par mise à disposition dans les lieux publics : mairies, bureaux de poste, offices de tourisme, lycées etc. Il comportait quatre questions appelant la possibilité de choix multiples (cases à cocher dans les trois premières questions), et invitait simultanément à exprimer des précisions ou commentaires supplémentaires. Près de 1 000 questionnaires ont été reçus, soit un résultat conforme à ce qu'on observe généralement dans ce genre d'enquête. L'origine géographique des réponses est bien répartie sur le périmètre d'étude du PNR. Le profil sociologique de l'échantillon (âges, sexes, catégories socioprofessionnelles, etc.) est proche des données du territoire ; les résidents secondaires sont également représentés.

### PLUS D'INFOS SUR LE SITE INTERNET

Les résultats de l'enquête sont accessibles dans un rapport détaillé téléchargeable sur le site internet du projet de PNR, rubrique « L'élaboration de la Charte » (ou sur demande auprès du Syndicat Mixte de Préfiguration). Vous y trouverez également le questionnaire d'enquête en téléchargement.

### Une qualité de vie plébiscitée

D'une manière générale et malgré les difficultés qu'ils mentionnent, les habitants plébiscitent la qualité de vie sur leur territoire.

### Le principal point fort ?

La qualité de l'environnement et du cadre de vie !

Le patrimoine, naturel notamment mais aussi culturel (bâti, savoir-faire...) est perçu par les habitants comme étant la carte maîtresse du territoire. La présence de la forêt, la qualité des produits ainsi qu'une certaine identité culturelle participent également aux atouts du territoire. En corollaire, les habitants manifestent une forte attente en terme de préservation de ce patrimoine et de cette qualité de vie. Ils déplorent des comportements inciviques, des réalisations ou des tendances apparaissant « agressives » vis à vis de ce patrimoine, par exemple les décharges sauvages, la fermeture des paysages, certaines infrastructures lourdes... et souhaitent que des mesures soient prises pour lutter contre ces phénomènes.

### L'emploi en principale faiblesse

Personne n'en sera véritablement surpris. L'accès à l'emploi, notamment pour les jeunes, est la principale préoccupation des habitants. Les activités industrielles « lourdes », historiques, telles que la métallurgie ou la papeterie sont perçues comme déclinantes ou potentiellement déclinantes et les sources d'emplois sont à rechercher ailleurs. Ainsi le tourisme, les produits agricoles, l'artisanat et les savoir-faire, prioritairement s'ils sont engagés dans des démarches de qualité et d'identité, apparaissent comme des leviers pour le développement de l'emploi sur lesquels s'appuyer.

### Une gestion collective à parfaire

L'aménagement du territoire, pris ici dans son sens le plus large, apparaît globalement comme une faiblesse. Des efforts sont attendus en matière d'action publique et de gestion collective du territoire : urbanisme, respect de l'architecture locale, accès au foncier bâti et non bâti, logement, assainissement, communication et « gouvernance locale » en particulier. L'évolution des services publics est une inquiétude majeure des habitants. A contrario, l'accès aux sports et aux loisirs bénéficie d'une image favorable.

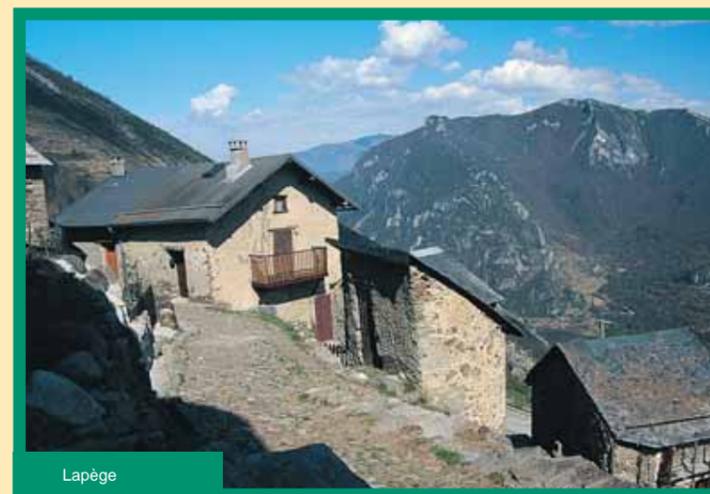
### L'action du PNR envisagée dans nombre de domaines

A la question « Dans quels domaines souhaitez-vous que le futur Parc naturel régional s'implique en priorité ? », les habitants expriment de nombreuses pistes : les attentes des habitants concernent de façon assez équilibrée un grand nombre de domaines et les réponses sont peu tranchées. Deux niveaux de priorité – et donc d'attentes des habitants – sont mis néanmoins en lumière par l'enquête. L'aménagement des villages, la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore et le maintien de l'agriculture et du pastoralisme (données cumulées) recueillent la plus forte proportion de réponses. Ensuite sont exprimés l'amélioration des services à la population, la gestion des déchets et l'assainissement, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la sensibilisation à l'environnement et le développement touristique. Sur le plan spatial, pour plus d'un habitant sur trois (39% des réponses) c'est au cœur des villages que le Parc devrait intervenir en priorité.

### Le PNR, un projet bien perçu

Le projet de PNR est globalement bien perçu et apparaît notamment comme une opportunité de fédérer les démarches entreprises sur le territoire.

Selon le vœu des habitants, il lui faudra pour cela déployer des efforts intenses de communication et d'information, et appliquer une démocratie participative ■



Lapège



L'étang de Lers - Le Port



La Croustade !



Gypaète



Geranium cendré

## Entreprises, Qualité et Territoire

Les étudiants du Master « Aménagement et Développement Transfrontaliers de la Montagne » du site de Foix de l'Université de Toulouse Mirail ont réalisé cet hiver une étude auprès des acteurs économiques du territoire du PNR dans le cadre d'une convention pédagogique avec le Syndicat Mixte.

Pour cela, les étudiants ont conduit une enquête centrée autour de la notion de Qualité auprès d'un échantillon d'environ 90 chefs d'entreprise dans tous les domaines économiques (agriculture, artisanat, industrie, forêt, commerce, tourisme, etc.).

Cette démarche a permis d'appréhender l'état des lieux des démarches de qualité dans les entreprises, de dresser le panorama des attentes et contraintes exprimées par les chefs d'entreprise et de proposer un ensemble de préconisations et de propositions d'actions (démarches collectives, projets pilotes, etc.) susceptibles d'être prises en compte dans le cadre de la Charte-Agenda 21 du PNR ■

LES CONCLUSIONS DE CES TRAVAUX SONT TÉLÉCHARGEABLES sur le site internet du projet PNR, rubrique « Les Documents de travail »

## Dans les communes du périmètre d'étude...

1 : inventaire territorial du patrimoine bâti... Depuis mars, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ariège (CAUE) mène un inventaire territorial du patrimoine bâti sur le périmètre d'étude du PNR, particulièrement centré sur l'habitat traditionnel. Cette mission repose sur une convention entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général et le CAUE de l'Ariège dans le cadre de la décentralisation culturelle. Elle a pour but d'éclairer les décisions des collectivités, porteurs de projets locaux (habitants...), maîtres d'œuvre et artisans dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine bâti.

Cette démarche concerne dans un premier temps des communes pilotes dans chacun des cantons, parmi celles qui se sont portées volontaires suite à un appel à candidature. En parallèle, un état des lieux du petit patrimoine bâti prolonge cette étude sur l'ensemble des communes. (suite en page N°4)